Le ministre a fait observer que la croissance des importations de vêtements à faible coût s'est chiffrée respectivement à 26 et à 15 % en 1983 et 1984. "Cela a perturbé le processus d'adaptation, a dit M. Côté. Il faut assurer à l'industrie un climat plus stable dans lequel il lui sera plus facile de planifier et d'investir."

Tout en assurant un contrôle plus efficace des importations, la nouvelle politique du gouvernement tiendra également compte des problèmes économiques particuliers des pays moins développés. "Beaucoup des pays les plus pauvres du monde voient dans l'industrie du vêtement un tremplin pour leur propre développement, a déclaré Mme Carney. Il serait moralement injuste de leur refuser le droit d'accès à notre marché." Même si les importations en provenance de ces pays ont augmenté rapidement au cours des dernières années, plus de la moitié des importations canadiennes de vêtements proviennent encore de trois sources seulement: Hong Kong, la Corée et Taïwan.

La nouvelle politique du gouvernement comprend un programme de remise de droits de douane qui vise à accroître la compétitivité de nos fabricants de chemises. Mme Carney a signalé qu'il s'agit d'un projet pilote à caractère innovateur. "Il reconnaît, dit-elle, que les contingents ne peuvent être l'unique réponse à la situation et que nous devons nous tourner vers de nouvelles directions si nous voulons trouver des solutions à plus long terme."

Le gouvernement se propose également d'améliorer les procédures d'inspection relatives au contenu en fibres des importations, d'entreprendre un examen complet de la réglementation concernant l'indication du pays d'origine et de chercher à obtenir des contrôles relativement à l'importation de vêtements fabriqués de fibres végétales, telles que la ramie, qui ne sont pas visés par les accords bilatéraux actuels du Canada.

M. Côté a dit que la nouvelle politique du gouvernement reflète les principes exposés dans la déclaration que le Premier ministre Brian Mulroney a faite à Sherbrooke, au Québec, le 26 juillet 1984. "Notre déclaration de Sherbrooke exprimait clairement notre engagement envers ces industries vitales, a-t-il affirmé. J'ai bon espoir que les mesures que nous avons annoncées aujourd'hui assureront le maintien d'un niveau viable de production de textiles et de vêtements au Canada."

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

Tom MacDonald
Directeur, Direction du
contrôle des importations I
(613) 996-5361